



Communiqué de presse

90/21

Montreuil, le 20 juillet 2021.

RAMSAY SANTÉ : Comment prendre l'argent de l'État, des salarié.e.s et des patient.e.s pour s'enrichir !

Après presque un mois de conflit, l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT a envoyé une délégation le 15 juillet 2021 à Lyon afin de mieux comprendre la situation sur l'hôpital du Medipôle appartenant au premier groupe français de santé privée à but lucratif.

La direction a bien voulu la recevoir mais a refusé catégoriquement la présence à cet entretien des élu.e.s salarié.e.s et CSE de l'établissement.

Cette délégation a bien pris conscience que la négociation des salaires ne se faisait pas en local, mais bien au niveau du siège du groupe Ramsay Santé à Paris.

Nos mandaté.e.s CGT ont aussi relevé de nombreuses erreurs sur les fiches de paie et l'absence de respect des textes de loi en vigueur sur Medipôle Lyon. « *On retrouve les mêmes problématiques dans beaucoup d'établissements Ramsay Santé* » nous confirme un membre du comité de groupe CGT. « *On parle de millions de bénéfices faits en ne payant pas les sommes pourtant dues aux salarié.e.s* ».

La CGT du Medipôle va saisir les Prud'hommes et le Tribunal de Grande Instance. La garantie de financement* donnée par l'État au groupe Ramsay risquerait bien d'être en partie reversée au personnel, au prix de longs conflits juridiques doublés d'expertises.

**La garantie de financement est donnée par le gouvernement à tous les établissements de santé privée depuis le mois de mars 2020. Elle correspond à environ 85% du chiffre d'affaire de 2019 de chaque clinique. Que l'hôpital privé travaille ou pas, cette dernière leur est versée en plus de diverses enveloppes additionnelles.*